

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Froid industriel et commercial

- Université de Bretagne Occidentale - UBO

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Science, technologie, santé

Établissement déposant : Université de Bretagne Occidentale - UBO

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Froid industriel et commercial* proposée par l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) est une formation dispensée en alternance, sous contrat de professionnalisation. Elle vise à former des cadres intermédiaires capables de concevoir, régler et diagnostiquer une installation du domaine du froid et du conditionnement d'air. Elle se compose de six unités d'enseignement d'environ 80 heures, d'un projet tuteuré (150 heures) et d'une UE relevant de l'activité professionnelle, ces deux dernières UE se passant en entreprise.

Cette formation est portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Brest à travers son département de Génie mécanique, en partenariat avec le lycée Dupuy de Lome à Brest qui propose également un brevet de technicien supérieur (BTS) intitulé Fluide, énergie, domotique. Les enseignements sont dispensés en partie à l'IUT et en partie au lycée Dupuy de Lome.

## Synthèse de l'évaluation

Cette formation propose un programme équilibré entre les différentes unités d'enseignement qui correspondent bien aux métiers visés. Le domaine du conditionnement d'air présent dans le programme, n'apparaît pas dans l'intitulé, mais est logique au regard des métiers visés. Des professionnels interviennent largement dans la formation ce qui est pertinent.

Les étudiants sont principalement recrutés avec un brevet de technicien supérieur (BTS) et, à un moindre niveau avec un diplôme universitaire de technologie (DUT). A noter que très peu d'étudiants viennent de seconde année de licence (L2) ou d'autres formations. Ce manque d'attractivité n'est pas expliqué. Le nombre d'inscrits en contrats de professionnalisation n'est pas très élevé, sans qu'une analyse identifie la cause (besoins modérés du monde professionnel ou difficulté à trouver des candidats). Pratiquement tous les étudiants réussissent le diplôme. En revanche, le taux d'insertion professionnelle se dégrade depuis deux ans (mais les enquêtes s'appuient sur un nombre réduit de répondants). De plus, il n'y a pas d'informations sur les métiers exercés par les anciens diplômés.

La participation des personnels de l'université est faible avec simplement trois enseignants qui n'assurent que 38 heures, probablement parce que la licence n'est pas totalement dans la spécialité du département porteur du projet. Ce taux d'encadrement universitaire est trop faible. La direction de la licence est toutefois assurée par un enseignant de l'Université. Les liens avec la recherche sont inexistantes. Les enseignements de cœur de métier sont principalement assurés par des enseignants de lycée (plus de 50 %) et à un moindre degré par des intervenants professionnels (35 %).

Un conseil de perfectionnement se réunit une fois par an pour proposer des améliorations à la formation au vu des retours des étudiants et des entreprises. Par contre, il n'est pas mentionné de réunion de coordination de l'équipe pédagogique. Celles-ci sont importantes du fait de la diversité des intervenants extérieurs à l'université.

## Points forts :

- Plan de formation en cohérence avec les métiers visés.
- Participation importante de professionnels à la formation.
- Bon taux de réussite.

Points faibles :

- Participation insuffisante des enseignants de l’université.
- Attractivité et nombre d’inscrits faibles associés à une faible intégration des étudiants issus de licences générales.
- Suivi insuffisant des diplômés et notamment des métiers exercés.
- En règle générale, le dossier manque de précision sur plusieurs points (suivi de l’alternance, projet tuteuré).

Recommandations :

Il serait intéressant de bien identifier les besoins du monde industriel sur les métiers visés afin d’estimer les flux d’étudiants possibles pour cette formation sur la région. Ceci permettrait de savoir s’il faut agir en élargissant le champ de métiers visés ou sur le recrutement pour augmenter le nombre d’étudiants dans cette formation. Un élargissement du recrutement à d’autres publics que ceux issus de BTS permettrait également de dynamiser la formation. La mise en place de l’apprentissage en parallèle aux contrats de professionnalisation serait une autre piste de réflexion. De plus, le suivi des alternants et des diplômés devrait être mieux pris en compte.

Un renforcement de la participation des personnels de l’université serait profitable à cette formation. Enfin, une mise en conformité avec l’arrêté des licences professionnelles au niveau de la composition du jury est nécessaire (présence d’enseignants-chercheurs).

## Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le plan de formation inclut une large partie (286 heures) sur les technologies, les installations thermiques et la qualité. Un autre volet important est réservé à un enseignement scientifique (80 heures) ainsi qu’au management et à la communication (82 heures), complété par un projet tuteuré. Les enseignements sont structurés en six unités d’enseignement (UE) : UE1 enseignement scientifique qui vise à harmoniser les connaissances sur le domaine de la licence, UE2 enseignement technologique, UE3 : conception et dimensionnement, UE4 : contrôle commande et audit énergétique, UE5 : normes et qualité, et UE6 : management et communication. Les compétences à acquérir sont listées et correspondent aux métiers visés.</p> <p>Ce plan paraît adéquat par rapport aux objectifs. Vis à vis du froid commercial, il n’est pas précisé si la conservation des denrées est abordée (peut-être dans normes et qualité).</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation est portée par l’IUT de Brest, et plus particulièrement le département de Génie mécanique. Le domaine de la licence n’est pas exactement du domaine du génie mécanique, d’où un partenariat avec le lycée Dupuy de Lome de Brest. Les travaux pratiques se font à l’IUT ou au lycée suivant les besoins. La LP offre une poursuite d’étude professionnalisante à des étudiants provenant presque exclusivement de DUT ou de BTS.</p> <p>Il existe une autre formation de ce type à l’IUT de Lorient, mais davantage centrée sur les métiers de l’énergie.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L’équipe pédagogique est composée d’enseignants de l’IUT de Brest, d’enseignants du lycée partenaire et de professionnels. Le volume horaire assuré par les enseignants de l’IUT est faible (9 % par des enseignants statutaires et 15 % si l’on compte un contractuel). Environ 50 % des enseignements sont assurés par des enseignants de lycée, essentiellement dans le cœur de métier.</p> <p>Les professionnels interviennent pour 35 % des enseignements sur les problématiques de management, de normes et de qualité. Quelques interventions de professionnels se font également dans le cœur de métier (notamment audit énergétique). Ils prennent en charge un module, ou interviennent sous forme de conférences, de retours d’expérience ou de visite de site.</p>

	<p>La responsabilité de la formation est assurée par un enseignant de l'IUT.</p> <p>Il est mentionné un taux d'encadrement faible par le porteur de projet et une difficulté à gérer le planning du fait du nombre important d'intervenants extérieurs et de leur disponibilité.</p>
Effectifs et résultats	<p>La formation reçoit en moyenne 45 dossiers de candidature pour environ 40 admis. Mais le nombre d'étudiants effectivement inscrits à la formation reste faible. Il oscille entre 12 et 7 depuis 2010, tous en contrat de professionnalisation, sans qu'une analyse de cette faiblesse soit réalisée par l'équipe de pilotage de la formation.</p> <p>Le taux de réussite est de 100 %, excepté en 2012-13 où il y a eu deux échecs.</p> <p>Une enquête à 18 mois sur les promotions 2009 - 2011 montre un pourcentage d'insertion professionnelle compris entre 75 et 100 %, mais avec un faible nombre de répondants.</p> <p>Une autre enquête en sortie de diplôme indique un nombre de diplômés en emploi de 11/12 en 2012, 3/5 en 2013 et 3/7 en 2014. Une tendance à la hausse de la poursuite d'études est observée après obtention de la licence, soit dans un cursus Bac+5, soit dans un cursus Bac+3 avec une réorientation (trois étudiants en 2014).</p>

Place de la recherche	<p>La recherche n'est pas la vocation première de cette formation, et il n'y a aucun enseignant-chercheur dans l'équipe pédagogique.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La formation s'effectue uniquement par la voie de l'alternance. Un large panel d'entreprises partenaires accompagne cette formation. La participation de professionnels à la formation est importante. Par contre le nombre de contrats de professionnalisation est faible. Il serait intéressant de connaître le potentiel d'accueil de la région en termes de contrats sur cette formation.</p> <p>La fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) donne une bonne vue de la formation. Elle présente toutefois une contradiction avec le dossier, car elle précise qu'il est possible de s'inscrire en formation initiale.</p>
Place des projets et stages	<p>Le projet tuteuré et l'activité professionnelle en entreprise correspondent à deux unités d'enseignement conformément au cahier des charges des licences professionnelles. Ils représentent respectivement 5 et 10 crédits ECTS. Le nombre d'heures consacrées au projet tuteuré, son fonctionnement et son évaluation ne sont pas précisés. Le nombre de semaines en entreprise et le mode d'encadrement des alternants ne sont pas non plus indiqués.</p>
Place de l'international	<p>Sur le plan de l'international, seul un enseignement d'anglais de 34 heures est prévu dans l'UE « management et communication ».</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement se déroule sur dossier et entretien suivi d'une information sur l'alternance. Une aide à la recherche de contrat de professionnalisation ainsi qu'une aide à la rédaction de CV est proposée car il est nécessaire d'avoir un contrat de professionnalisation pour suivre la licence. Cependant avec 40 admis sur 45 candidats, la procédure n'est pas sélective.</p> <p>Sur les quatre dernières années, l'origine des étudiants était pour 2 % de seconde année de licence (L2), 19 % de DUT, 77 % de BTS et BTSa, et 2 % d'autres formations. Cette faible diversité indique que cette LP est principalement une suite d'études post-BTS.</p> <p>Le dossier ne mentionne pas de mise à niveau ni de passerelle.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>L'essentiel des enseignements est réalisé en présentiel dans cette formation en alternance.</p> <p>La formation est accessible à la validation des acquis de l'expérience (VAE). Ce moyen de délivrance du diplôme n'a pas été utilisé sur les cinq dernières années.</p> <p>Il n'y a pas d'approche spécifique pour le numérique mentionnée dans le</p>

	dossier pour cette formation.
Evaluation des étudiants	<p>L'évaluation se fait par contrôle continu et suivant des modalités diverses (projet, devoir, dossier, etc...)</p> <p>Les 60 crédits ECTS sont répartis sur les différentes UE en regard du nombre d'heures. 15 crédits ECTS sont attribués au projet tuteuré et à l'activité en entreprise.</p> <p>Le rapport ne donne pas d'information sur la composition du jury d'attribution du diplôme et son fonctionnement.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Les compétences à acquérir sont bien décrites. Le suivi de l'acquisition des compétences de l'étudiant est réalisé lors de la mission effectuée en entreprise. Un point est fait au minimum une fois par semestre avec les étudiants.</p> <p>Le supplément au diplôme n'est pas fourni.</p>
Suivi des diplômés	<p>Une enquête nationale a été réalisée sur les années 2009, 2010, 2011 et une enquête de l'équipe pédagogique a porté sur les années 2012, 2013, 2014. Les taux de réponse sont de 60 % sur l'enquête nationale. Les résultats fournis portent sur l'insertion professionnelle, mais pas sur les métiers exercés, ce qui ne donne qu'une vision partielle sur l'adéquation de la formation avec les métiers visés.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le conseil de perfectionnement est composé de l'équipe pédagogique et de professionnels mais sa composition n'est pas décrite de façon précise. Il se réunit une fois par an et travaille à partir d'une évaluation de la formation par les étudiants, du retour des professionnels qui encadrent les alternants et du bilan de la formation. Il propose les améliorations à apporter pour l'année suivante.</p> <p>L'évaluation des enseignements mise en place par l'IUT de Brest, sous contrôle du chef de département, permet d'avoir le retour des étudiants. Le responsable de la formation recueille les retours des entreprises qui accueillent les stagiaires en contrat de professionnalisation. Les modalités de l'autoévaluation ne sont pas précisées.</p>

# Observations de l'établissement

Brest, le 18 juillet 2016,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Au Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

**Direction des Etudes et de la Vie Etudiante**

AM/KB/2016/n°

**Affaire suivie par**  
Kristen Bosser

**Téléphone**  
02.98.01.60.19

**Fax**  
02.98.01.60.01

**Mél.**  
directrice.deve@univ-brest.fr

Objet : Retour sur les rapports d'évaluation de l'offre de formation « 2012-2016 »

L'université de Bretagne Occidentale remercie le HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de notre établissement.

L'évaluation de cette formation n'appelle pas de commentaire.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la CFVU,



Abdeslam MAMOUNE

Au :

**Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur**

**2 rue Albert Einstein  
75013 PARIS**